

MORANGIS

Ma ville, Mon quotidien

Magazine municipal - Avril / Mai / Juin 2022

#273



L'AVENIR EST À EUX !

P.12 Dossier :
Roulez jeunesse !

P.20 Morangis
doit mieux faire !



P.22 Budget 2022
Les chiffres clés

P.24 Les incivilités
en ligne de mire



3 > Édito

MOBILISÉS À VOS CÔTÉS



4 > 7

- Arrêt sur images à Morangis

8 > Brèves morangissoises

12 > 19 Dossier

- Roulez Jeunesse !



ACCOMPAGNER DEMAIN



20 > Environnement

- Déchets : Morangis doit mieux faire !



22 > Budget 2022

- Priorité à l'action publique locale

AGIR ENSEMBLE



24 > Civisme

- Les incivilités en ligne de mire

26 > Sondage

- Votre avis nous intéresse

27 > Social

- Déménagement du CCAS

28 > Séniors

- Le portage de repas évolue et se décline le soir
- L'hébergement temporaire : une autre solution d'accueil

30 > Commerces

32 > Au fil de l'info

34 > Brèves

36 > Les Tribunes

37 > Principales décisions des CM

38 > Permanences /État civil

39 > Allô, Madame le Maire



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. PEFC-France.org



10-31-1668



Directeur de la publication : Brigitte Vermillet, Maire de Morangis | Rédaction : Océane Le Moal | Réalisation PAO : Elodie Sciarini | communication@morangis91.com - 01 64 54 28 57 | Imprimeur : Imprimerie Compiègne - 01 53 35 95 15 | Distribution : RV Distribution
Imprimé à 6 900 exemplaires | Crédits photos : Mairie de Morangis, Envanto.



MORANGIS

12 avenue de la République
BP98- 91423 Morangis Cedex
01 64 54 28 28
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com



Madame, Monsieur, Chère Morangissoise, Cher Morangissois,

Alors que la situation sanitaire semblait nous accorder un peu de répit, voici que la guerre éclate aux portes de l'Europe avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous rappelant la fragilité de notre démocratie. Des scènes d'exode, des villes dévastées, femmes et enfants quittant leur pays, des images quotidiennes venues assombrir cet élan d'optimisme qui accompagnait l'arrivée des beaux jours.

De suite, en coordination avec les services préfectoraux et l'Union des maires, notre ville s'est mobilisée afin d'organiser l'aide aux Ukrainiens et je tiens à saluer la générosité et l'investissement des Morangissois qui ont participé aux collectes de dons, donnant tout son sens à l'un de nos items « Morangis, ville solidaire ». La municipalité a également mis à disposition des logements d'urgence, tout comme elle assurera la prise en charge des familles qui feront appel à elle.

Dans ce contexte national et international lourd et incertain, la commune reste plus que jamais celle qui, par ses attributions et avec l'appui du personnel communal s'emploie à satisfaire vos besoins quotidiens. Soucieuse de son cadre de vie, une campagne d'affichage et de sensibilisation a été relancée contre les incivilités qui, outre le fait de ne pas respecter le travail des agents, dégradent notre cadre de vie. Opérations citoyennes de collecte de déchets ; verbalisations envers les contrevenants ; restructuration du Parc Saint-Michel ; nouveau plan de fleurissement ; travaux de voirie et assainissement ; élaboration du futur plan de circulation avec les préconisations de l'étude remise fin février ; balades urbaines au plus

proche des quartiers ; diagnostic thermique et énergétique lancé pour limiter l'explosion des coûts de l'énergie à venir... loin du repli sur soi ou de l'immobilisme, notre majorité municipale poursuit ses actions au service des Morangissois.

Nous avons également besoin de nous retrouver, certes en continuant de prendre des précautions sanitaires, et c'est ce que nous vous proposons d'ici à l'été avec un calendrier de manifestations : le Carnaval à

l'initiative d'un collectif citoyen ; la 1^{re} Chasse aux œufs pour Pâques ; la 1^{re} édition d'Oxy'jeunes ; le vide grenier de mai ; la Fête des voisins mais aussi une programmation culturelle pour petits et grands.

2022, la jeunesse est à l'honneur ! Après l'installation du 1^{er} Conseil municipal des jeunes de la ville, le centre ressources jeunesse destiné à les accompagner dans leur épanouissement personnel et professionnel ouvrira ses portes

après l'été. Leur investissement est à la hauteur de leurs attentes et vous aurez prochainement l'occasion de découvrir les actions qu'ils portent avec le soutien de la municipalité.

Chers Morangissois, chères morangissoises, nous vous donnons rendez-vous dans les bureaux de vote à l'occasion des élections présidentielles et législatives d'avril et juin prochains. Utiliser son droit de vote est une manière d'exercer sa citoyenneté, de protéger ses libertés et de faire fonctionner notre démocratie. Votre avenir en dépend alors, chaque bulletin compte ! VOTEZ !

Sincèrement vôtre 

BRIGITTE VERMILLET
Maire de Morangis
Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne
f brigitte.vermillet t bvermilletpm



ARRÊT SUR IMAGES à Morangis

Le 30 janvier, les collégiens et lycéens ont été accueillis au Carrefour des métiers et de l'orientation organisé cette année sur Chilly-Mazarin. Ils ont pu y rencontrer des professionnels et obtenir toutes les informations sur les formations possibles. L'édition de 2023 se tiendra à Morangis.



Le 4 février, le duo Rangel et Thomazo a réchauffé le public de l'Espace Pierre Amoyal avec un voyage musical en Amérique du Sud. Les œuvres de la dessinatrice Marianne Villa, spécialement créées pour l'occasion, ont accompagné le concert.



L'octuor de clarinettes K.622 de l'école de Musique de Morangis s'est produit à l'Espace Pierre Amoyal lors du Brunch Musique du 6 février. L'occasion pour le public d'écouter des œuvres de Mozart, Piazzola, Grieg ou encore Benny Goodman.



Le 25 février, le loto intergénérationnel a réuni jeunes et seniors pour un moment de convivialité et d'échanges, ponctué de belles surprises pour les heureux gagnants.



Dans le cadre de la 7^e édition du Prix du Livre, organisé en partenariat avec la fondation du Groupe ADP, sur le thème du « Harcèlement à l'école et sur les réseaux sociaux », les élèves de CM1/CM2 de l'école É. Herriot ont participé le 7 mars à une rencontre avec Sandra Laboucarie, auteure de l'ouvrage « Le harcèlement ».



Le 8 mars, Morangis a célébré la Journée Internationale des Droits des Femmes. Parmi les temps forts de cette soirée de mobilisation une projection sur le combat des suffragettes, une exposition, et avec l'association EFAPO, musique et défilé en costumes traditionnels.



Le 11 mars, Morangis a rendu hommage aux victimes françaises du terrorisme lors d'une cérémonie devant le Monument aux morts de l'Hôtel-de-Ville.

La Winner Team a conquis le public de l'Espace Pierre Amoyal avec son répertoire original aux influences variées.



Le 10 mars, le lycée Marguerite Yourcenar a inauguré une salle de musculation en présence de Madame le Maire, Brigitte Vermillet et du Proviseur, Patrick Martin.



Le 19 mars, pour célébrer la fête de la nature et la fête de la Saint-Joseph, les élèves de l'école Saint-Joseph ont planté arbres et fleurs au sein de l'établissement. L'occasion de sensibiliser les enfants à l'écologie et la biodiversité.



Le 18 mars s'est tenue la 3^e Balade Urbaine. Mme le Maire et l'équipe municipale sont allées à la rencontre des riverains des rues C. Besson, Voltaire, M. Tellier, J. Massenet, des Lilas et C. Lorrain ainsi que de l'avenue de la Croix Boisselière. Cette balade a été l'occasion d'échanges productifs.



Retour sur les 3 premiers mois du CMJ



La séance d'installation du Conseil Municipal des jeunes s'est déroulée le 8 janvier 2022 au gymnase Claude Bigot, présidée par Brigitte Vermillet, les élus et de familles émues.



Le temps d'un week-end, les 12 et 13 mars, les conseillers du CMJ se sont retrouvés à Chamarande. Entre moments ludiques et cohésion de groupe, ils ont pu travailler sur leurs projets.



Le 19 mars, les jeunes élus se sont réunis à l'Espace Pierre Amoyal pour le premier CMJ. Plusieurs propositions sur les thèmes de l'écologie, les seniors, le handicap ou encore la mobilité, ont été présentées et discutées devant Madame le Maire, les élus du Conseil Municipal et du Comité de pilotage.



Les 19 et 23 mars, les jeunes conseillers sont allés rendre visite aux résidents du FAM et ont participé avec eux à l'atelier « décoration des fauteuils et des joëlettes pour le Carnaval ».

Association



LE CMOM SECTION BILLARD LANCE UNE COLLECTE D'ARGENT

Le CMOM section Billard organise une collecte afin de récolter des fonds suite à la défection de son principal sponsor. Sans ce dernier, le Club ne peut plus assurer les coûts des compétitions et des déplacements à travers la France et aussi l'Europe. Parmi ses 70 licenciés, il compte en effet dans ses rangs de nombreux talents venus des quatre coins de la planète, dont un triple champion du monde. Le club obtient de très bons résultats qui lui assurent chaque année de participer à des compétitions comme les championnats de France et de remporter à minima une place de vice-champion.

👉 Vous pouvez soutenir le CMOM section Billard en faisant un don sur :

www.helloasso.com/associations/club-municipal-omnisport-de-morangis-section-billard

Biodiversité



LA MJC RELIEF RECUEILLE UNE NOUVELLE RUCHE

La Ville a donné à la MJC Relief une ruche découverte dans un tronc, lors de l'abattage des arbres au Parc Saint-Michel. Fragilisée par le froid, le stress, les manipulations des élagueurs, ainsi que la perte d'une partie de sa réserve de miel, l'avenir de cette colonie d'abeilles reste incertain. Il faudra attendre le retour des beaux jours au printemps pour savoir si elle a survécu. La MJC œuvre depuis plusieurs années pour la préservation des abeilles. Afin de sensibiliser le public sur cette problématique, elle possède son propre rucher pédagogique, géré par son apiculteur référent Frédéric Chollet.

Activité



REJOIGNEZ LA CHORALE MÉLODIA DU CHEF DE CHŒUR VANZO

La Chorale menée par le chef Vanzo est à la recherche de chanteurs, amateurs ou non. À la tête du chœur qui se produit sur le Marché de Noël, Luc Vanzo prolonge et partage sa passion pour la musique tout au long de l'année en dirigeant la chorale Mélodia. Son répertoire, allant du gospel à la variété, ravira le plus grand nombre.

👉 Tous les lundis de 20h30 à 22h30 sauf durant les vacances scolaires. Espace Pierre Loti
Tarif annuel : 50€.



Séniors



Jeunesse



TRANSPORTS POUR LES ACHATS DE PÂQUES

Cette prestation à destination des Séniors, est proposée pour les fêtes de Pâques. Les personnes intéressées pourront être conduites à Belle Épine pour effectuer leurs achats les 11 et 14 avril 2022.

➡ Renseignements et inscriptions auprès du service Séniors : 01 64 54 28 20

INSCRIPTIONS SÉJOURS ÉTÉ

Les séjours d'été, organisés par l'Espace Ados, auront lieu du 29 juillet au 5 août 2022 au Domaine de Bombannes (33 Carcans). Au programme : paddle, voilier, ski nautique, aqua-parc, accrobranche, marché nocturne et visites culturelles. Le transport aller/retour entre Morangis et Bombannes se fera en car. Sur place les déplacements s'effectueront en mini-bus et/ou à pied et/ou à vélo. Les inscriptions pour les 3 séjours d'été (pour les 6^e/5^e Camping et pension complète, pour les 4^e/3^e et les lycéens Camping et gestion libre) sont ouvertes jusqu'au 1^{er} juin.

➡ Renseignements auprès du Pôle Jeunesse et Citoyenneté 01 64 54 28 50

Enfance



LE RAM DEVIENT RPE

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) s'appelle désormais le Relais Petit Enfance (RPE). Le RPE est un lieu d'informations, d'échanges et de rencontres pour les familles, assistants maternels et professionnels de la petite enfance. Il propose différentes animations comme les ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel. La plaquette du RPE, est disponible au Guichet Unique.

RETROUVEZ LES BRÈVES SUR



@villedemorangis



Relais Petite Enfance - 16 rue de Wissous - 01 69 34 27 01
rpe@morangis91.com



Prévention Covid_19



LE MOBILTEST EST DE RETOUR



Le MobilTest est installé jusqu'au 14 avril Place Lucien Boilleau afin de réaliser des tests PCR. Les rendez-vous se prennent via Doctolib, du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h. Ce dispositif subventionné par la région Île-de-France est gratuit sur présentation du Pass' vaccinal ou sanitaire et sans ordonnance. Les tests RT-PCR (*nasopharyngés*) sont réalisés par des professionnels de santé, en lien avec des laboratoires agréés et dans le plus strict respect des préconisations édictées par les autorités sanitaires afin de garantir une prise en charge sécurisée et de qualité.

Séniors



LE MORANGIBUS VOUS CONDUIT À VOTRE BUREAU DE VOTE

La Ville met à disposition des Séniors le Morangibus pour qu'ils puissent se rendre dans les bureaux de vote les dimanches 10 et 24 avril prochains à l'occasion de l'élection présidentielle et les dimanches 12 et 19 juin pour les législatives.

👉 **Inscriptions : Service Séniors 01 64 54 28 20**

Vacances



PRÉ INSCRIPTIONS LÉZARDRIEUX

Les inscriptions pour les séjours à Lézardrieux sont ouvertes jusqu'au 6 avril 2022. Le 1^{er} séjour est organisé du 8 au 17 juillet 2022 et le 2^e du 18 au 29 juillet. Ces deux séjours accueilleront 50 enfants âgés de 6 à 12 ans et 12 jeunes de 13 à 15 ans. Enfin, 50 enfants âgés de 6 à 15 ans partiront lors du 3^e séjour, qui se tiendra du 1^{er} au 12 août.

👉 **Préinscriptions sur le Portail famille jusqu'au 6 avril**

RETROUVEZ LES BRÈVES SUR



Environnement



LA PRIME ÉCO-LOGIS

La Prime éco-logis 91 (PEL 91) est reconduite dans une nouvelle formule jusqu'en 2024. Elle s'adresse aux propriétaires et au syndicat de copropriété afin de lutter contre les passoires énergétiques. Ce nouveau dispositif « plus écologique et plus juste » soutient les travaux essentiels à hauteur de 800€ pour les ménages les plus modestes. Pour les « gros travaux » qui visent un gain énergétique de plus de 35%, cette aide peut atteindre 4000€. Sont concernés l'isolation, le remplacement des fenêtres, le chauffage, l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques, de panneaux photovoltaïques ou d'une centrale de production d'énergie renouvelable.

👉 **Info sur primeecologis91.fr**



Urbanisme



CRÉATION D'UN PORTAIL URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Ville met à disposition des particuliers, professionnels (architectes, géomètres, maîtres d'œuvre...) et notaires un portail dématérialisé pour les démarches en matière d'urbanisme. Ce guichet unique en ligne permet de déposer des demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...) et les pièces nécessaires à l'instruction du dossier. Cette interface permet également de suivre l'avancée d'un dossier et de consulter les demandes précédentes.

👉 portail-urbanisme.morangis91.com/guichet-unique

Morangis, Ville solidaire



MORANGIS AVEC L'UKRAINE

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, Morangis, Ville solidaire, apporte son soutien au peuple ukrainien et a organisé une collecte de dons en mairie. Les dons récoltés ont été recensés par l'Union des Maires de l'Essonne et pris en charge par le Conseil Départemental de l'Essonne pour son acheminement en Ukraine. Vous pouvez poursuivre cet élan de générosité en aidant la Protection Civile à financer l'achat de matériel spécifique tels que des dispositifs médicaux de secours ou des groupes électrogènes.

👉 www.morangis91.com ou [villede.morangis](https://villede.morangis.fr) ou encore : don.protection-civile.org



COLLECTE DE LUNETTES

En partenariat avec la Ville de Morangis, l'association Adelia qui a pour objet principal l'aide au développement local et interrégional en Afrique, organise jusqu'en juin une campagne de collecte de lunettes baptisée « Une paire de lunettes, une vue ». Les Morangissois sont invités à venir déposer leurs paires de lunettes non utilisées dans un des points de collecte installés à la Mairie, MJC Relief, pharmacies, opticiens Kryss, Carrefour Market et Coccinelle Express. Les lunettes seront reconditionnées et distribuées auprès des populations par le Centre de santé de Kingoma (Congo-Brazzaville), après avis médical. La création du centre de santé de Kingoma est l'une de ses actions menées dans le cadre de la coopération internationale, avec l'appui matériel et financier de la Mairie. Sa mise en service en juillet 2020 a permis de constater que les maladies graves liées à l'œil sont de plus en plus répandues et que les populations touchées se trouvent souvent dans l'impossibilité d'acquiescer une paire de lunettes de vue.

👉 Toutes les infos sur www.morangis91.com



ROULEZ JEUNESSE !

Morangis accorde une large place à la jeunesse et se mobilise pour l'accompagner, l'encourager à se dépasser mais surtout la mettre en valeur. L'installation du premier Conseil Municipal des Jeunes s'inscrit dans cette dynamique en favorisant la parole donnée aux jeunes. Ces derniers peuvent compter sur les services municipaux et tout particulièrement le Pôle Jeunesse et Citoyenneté (PJC) et le secteur péri et extrascolaire présents à leur côté durant le passage délicat de l'enfance à l'âge adulte. Coup de projecteur sur les acteurs souvent dans l'ombre qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de nos jeunes une fois l'école terminée.



Les animateurs des accueils de loisirs sont mobilisés toute l'année afin de proposer de nombreuses animations de qualité pour le plus grand plaisir des enfants.



LE PJC INCONTOURNABLE POUR LES JEUNES MORANGISSOIS

Le Pôle Jeunesse et Citoyenneté (PJC) est destiné aux jeunes morangissois, dès l'âge de 11 ans. Il les accompagne tout au long de leur scolarité, en proposant des activités à vocation éducative et citoyenne.

Le PJC s'organise en différents pôles afin d'accompagner au mieux chaque étape de la vie des jeunes Morangissois en fonction de leur âge. Il offre un espace libre, encadré par des animateurs et des éducateurs. Actuellement, il compte une centaine d'inscrits, tous âges confondus, qui se retrouve du mardi au samedi dans les locaux et/ou participe aux différentes activités.

Espace ados 11/17 ans

L'Espace Ados accueille les 11/17 ans. Les collégiens peuvent y venir après leurs cours ou pendant les vacances scolaires pour participer aux différentes activités proposées : stages, activités sportives, culturelles, loisirs.

Parmi les prochains projets organisés, on retiendra :

- « Devenir citoyen » afin de découvrir les différentes institutions du pays.
- Le « projet mosaïque » qui s'articule autour de la création artistique.
- Le « projet sportif » qui propose aussi bien des initiations à différentes pratiques sportives qu'à des rencontres.



L'Espace Ados accompagne aussi les jeunes dans leur scolarité, dans la rédaction de leur rapport de stage, avec des dispositifs comme « *Prépare ta rentrée* ». Au cours de ce stage, qui a lieu fin août, les collégiens préparent leur rentrée scolaire en faisant du sport, sont sensibilisés à la nutrition et se remettent doucement dans le rythme.

Pôle 16/25 ans

Cet accompagnement se poursuit auprès des 16/25 ans avec un pôle dédié, qui propose toujours des sorties culturelles, loisirs et sportives. En termes de scolarité, l'accent est mis sur l'appui à la recherche d'écoles, formations et l'insertion professionnelle, avec une aide pour la rédaction de CVs ou la recherche de stage.

Service Citoyen

La dernière composante du PJC est le Service Citoyen. Ce dispositif permet de réaliser 80h de missions civiques et solidaires sur deux ans, avec à l'issue l'obtention d'une bourse de 400€.



Les jeunes du Service Citoyen travaillent notamment avec les associations locales, ici Revivre Île-de-France.

Les jeunes qui participent au Service Citoyen travaillent avec les services municipaux ou les associations locales et sont notamment présents sur les différents événements organisés par la Ville ou les cérémonies commémoratives.

Via le PJC, les jeunes Morangissois peuvent également trouver un job d'été.

Parmi les nouveautés, le PJC s'est récemment équipé d'une nouvelle cuisine, afin de sensibiliser sur l'importance du « mieux manger ». Avec la nutritionniste Valérie Coureau, ils travailleront à l'élaboration des menus pour les séjours d'été. À partir de l'année prochaine, des ateliers destinés aux 6^e/5^e et au 4^e/3^e seront aussi organisés, au cours desquels ils pourront préparer des repas complets.

Un concours « Top Chef » sur le thème du Printemps est prévu le 18 mai pour les jeunes cuisiniers amateurs des accueils de loisirs et de l'Espace Ados.

i Le Pôle Jeunesse et Citoyenneté

3 rue de Savigny / 01 64 46 28 50 - 06 80 12 15 19

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/17h30 - Espace Ados : Mardi, jeudi et vendredi : 16h/18h15 et mercredi et samedi : 14h/18h15.



PAROLE D'ÉLUE

LAUREEN OLIVERES

Conseillère municipale
Déléguee jeunesse

Le Pôle Jeunesse et Citoyenneté de notre commune poursuit son développement avec la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes. En effet, depuis leur élection, nos jeunes 20 conseillers municipaux ont commencé un travail remarquable. Vous aurez le plaisir de les rencontrer lors des nombreux événements qui s'annonceront prochainement et notamment lors de la journée Oxy'jeunes le 4 juin 2022 au Parc Saint-Michel. Je vous invite à les rencontrer, échanger et leur insuffler vos idées car la jeunesse est l'avenir de notre ville. Nos animateurs accueillent aussi tous nos jeunes de 11 à 25 ans pour des sorties culturelles, sportives, des ateliers artistiques, culinaires, ludiques sans oublier une aide aux devoirs. Bien plus qu'un lieu de rencontre, le PJC permet aux jeunes de devenir des citoyens actifs avec notamment le service citoyen et le tremplin citoyen. Laurent, Laura, Vanessa, Sarah et Daouda nos agents engagés pour la jeunesse vous accueilleront avec grand plaisir pour vous faire découvrir ce lieu dédié à la jeunesse. N'hésitez pas à pousser les portes du PJC !

Dossier



OXY'JEUNES, UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS

Le Festival Ados se transforme et devient Oxy'jeunes. Cette nouvelle formule, désormais sur une seule journée, sera inaugurée le 4 juin au parc Saint-Michel.

Oxy'jeunes propose aux jeunes Morangisais de se produire sur scène afin de montrer un de leur talent. Une belle opportunité pour les amateurs de danse, chant, acrobaties, slam, rap, auteurs de sketches... qui pourront se produire sur la scène ouverte de 13h à 19h. Les inscriptions débutées en mars se poursuivent en avril et nécessitent d'envoyer en amont la démonstration, texte, ou tout autre élément, qui sera montré sur scène.

Le PJC accompagnera les jeunes talents en proposant des ateliers de danse ou de foot free style par exemple, ouvert à tous.

L'événement se veut centré sur la jeunesse. Les jeunes talents et le public pourront participer à des ateliers programmés autour d'activités, d'animations et organisés autour de trois pôles : Culture/Art ; Sports/Loisirs ; Prévention/Citoyenneté. Oxy'jeunes s'achèvera avec une Burger Party au son d'un DJ. Et pour que cette journée reste une fête, elle se clôturera par un spectacle « Incroyables Talents », avec des participants de l'émission du même nom.

LE CMJ PASSE À L'ACTION

Les 20 jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) prennent part peu à peu à la vie de la Commune et s'approprient leur fonction. Retour sur un début d'année chargé et formateur.



Depuis son installation le 8 janvier 2022, les 20 jeunes élus du CMJ n'ont pas chômé. Ils sont désormais organisés en groupes de travail articulés autour des thématiques qui ressortaient le plus de leur profession de foi : École, Sport, Écologie/Hygiène et Solidarité/Associatif. Ces moments de réflexions permettent aux conseillers de mieux appréhender leurs fonctions et surtout d'échanger. Ils ont pu exposer leurs idées ou des projets nés de ces réunions lors du premier Conseil Municipal des Jeunes, le 19 mars.

En parallèle de ces temps de travail, les élus du CMJ ont participé à un week-end d'intégration les 12 et 13 mars au domaine de Chamarande. Au milieu d'activités ludiques et sportives, ils ont eu une présentation de leur rôle, des différents services de la Ville et des élus municipaux. Ils ont également pu se réunir en fonction de leur groupe de travail.

Un week-end riche qui a permis de renforcer la cohésion entre ces jeunes, aux âges et centres d'intérêt variés, mais qui partagent le même engagement pour leur Ville. Ils interviendront très prochainement lors des événements organisés par la ville, comme la journée Oxy'jeunes 2022.



AIDE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les étudiants Morangissois, ou enfants à charge de Morangissois, de moins de 26 ans peuvent bénéficier d'une aide de 200€ pour financer leurs études post-bac.

Information auprès du CCAS / 01 64 54 28 30

BAFA

La Ville accorde, sur demande, une participation financière au BAFA pour les jeunes Morangissois de 17 ans, non imposables, qui ont suivi la formation.

Demande en ligne sur www.morangis91.com

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS



L'École municipale des sports propose tous les mercredis (*hors vacances scolaires*) 4 cycles à l'année. Les activités ont lieu au gymnase Claude Bigot et s'adressent au CE2-CM1 (9h/10h30), CE1 (9h/10h30), CP et GS de maternelle (10h30/12h) et 6^e-CM2 (13h30/15h).

Demande en ligne sur www.morangis91.com

LA MISSION LOCALE NORD ESSONNE



La Mission locale accompagne les jeunes dans leur insertion dans la vie active en les aidant sur leur orientation, formation et recherche d'emploi. Elle propose également une aide pour les problèmes de logement, transport, santé ou juridique.

Deux permanences par mois sont assurées au PJC.

Mission Locale Nord Essonne

Antenne de Savigny-sur-Orge

27 Grande rue - 91600 Savigny-sur-Orge

01 69 54 40 75

TREMPLIN CITOYEN



Grâce au Tremplin Citoyen, le Département accompagne les 16/25 ans dans leur accession à l'autonomie et leur finance une partie de leur projet en échange de leur engagement citoyen : 400€ sont versés pour 40h de bénévolat dans une association ou une collectivité. Cette aide financière a pour vocation de financer une partie des projets individuels d'accès à l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans (*1 projet entre 16 et 20 ans et 1 projet entre 21 et 25 ans*). Elle prévoit 400€ par projet et jusqu'à 800€ entre 16 et 25 ans.

www.essonne.fr

BOURSE MOBILITÉ IDF

La Région apporte aux étudiants franciliens inscrits en DUT, licence ou master dans un établissement francilien partenaire, une aide financière comprise entre 250€ et 450€ pour effectuer leur séjour de mobilité à l'étranger. Le stage ou la période d'études doit durer entre 1 à 10 mois maximum.

www.iledefrance.fr

AIDE POUR LES ÉTUDIANTS BOURSIERS



La Ville propose une aide exceptionnelle de 50€, versée sous forme de tickets services alimentaire/hygiène, pour les étudiants boursiers morangissois de 18 à 26 ans. Ce dispositif vise à soutenir les étudiants touchés par la crise sanitaire.

Demande en ligne sur www.morangis91.com



MORANGIS DIT OUI AU PLAN MERCREDI DE QUALITÉ

Après un premier comité de pilotage en novembre, le Projet Éducatif Territorial (PEdt)/ Plan mercredi est en cours de déploiement sur la Ville.

Le plan mercredi de qualité s'articule autour de six grands axes : Développement durable, Éducation artistique et culturelle, Éducation physique et santé, Prévention routière, Soutien à la parentalité et Citoyenneté et Devoir de Mémoire.

Toutes les activités, travaillées en amont par les directeurs des accueils de loisirs et les animateurs, seront en grande partie liées aux projets et aux actions menées dans les écoles. L'objectif est de réaliser une complémentarité éducative entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Il y a un projet commun à tous les accueils, qui est par la suite décliné de manière différente en fonction des animateurs.

En parallèle du Plan mercredi, les animateurs mènent des projets propres à chaque structure et des projets en lien avec les écoles, toujours avec cette visée de complémentarité éducative.

Un travail important a été mené auprès des différentes équipes afin qu'elles proposent des actions réfléchies en amont et en lien avec le projet éducatif du territoire.

Cette anticipation des activités est également mise en application durant les vacances scolaires, où une thématique est développée à chaque fois. En février, les maternelles ont ainsi pu découvrir tout un parcours éducatif et ludique autour de la santé bucco-dentaire.



Les enfants de l'accueil des Hirondelles ont été sensibilisés à la santé bucco-dentaire durant les vacances de février.

ÇA BOUGE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les élémentaires à Édouard Herriot et les maternelles à Nelson Mandela testent actuellement la méthode en ligne Kokoro Lingua pour apprendre l'anglais. La particularité de ces modules vidéo interactifs et ludiques est que ce sont des enfants anglophones natifs qui s'adressent aux enfants. Les séances sont préparées en amont par les animateurs grâce à des supports fournis. L'objectif est de développer les langues étrangères dans les accueils de loisirs. En fonction des retours de cette phase test, cette action sera déployée dès septembre sur l'ensemble des accueils périscolaires.





OUVERTURE D'UNE SALLE DE RESSOURCEMENT À LOUIS MOREAU

La salle de ressourcement aide les enfants à retrouver leur calme après une situation de crise, d'angoisse... Ce lieu d'apaisement comprend des rangements incluant des objets stimulant les sens (*foulard, balle molle, balle douce, objets lumineux, pots à odeurs, diffuseur d'odeurs, ...*).

4 espaces sont à distinguer :

- **Espace 1 (collectif)** : dispose d'une banquette et d'une colonne à bulles. La séance de ressourcement est guidée par l'enfant qui choisit les objets avec lesquels ils souhaitent interagir.
- **Espace 2 (individuel)** : comprend une tente, permettant à l'enfant de s'isoler et de se recentrer sur lui-même.
- **Espace 3 (collectif)** : est muni d'un pouf géant et d'une colonne à bulles. La séance est guidée par l'adulte, le son et les odeurs sont principalement utilisés pour stimuler l'enfant.
- **Espace 4 (individuel)** : espace de manipulation avec du sable, de la pâte à modeler, ...



Au cours d'une séance individuelle, l'enfant évoluera dans plusieurs espaces afin d'éveiller et de stimuler ses sens. Les séances collectives peuvent accueillir jusqu'à 3 enfants. Elles sont organisées en fonction de l'espace choisi ou de l'objectif de la séance.

Une autre salle de ressourcement devrait voir le jour dans le courant de l'année aux Acacias.



EMMANUELLE DI MAMBRO

Conseillère municipale
Délégue temps
périscolaire

PAROLE D'ÉLUE

Nous construisons et mettons en place cette année le Projet Éducatif Du Territoire et le plan mercredi de qualité orientés autour de 6 axes. Le secteur Péri et extrascolaire du service Enfance-Education, en collaboration avec les directeurs des accueils de loisirs, a défini les activités et projets pédagogiques autour des axes et des projets écoles par le biais d'une frise. Les équipes d'animateurs ont commencé à mettre en place différents projets d'environ 6 séances comme « recycle en musique », l'éveil corporel en maternelle ou l'initiation à l'alimentation et à l'anglais. Suivront les ateliers théâtre, la santé bucco-dentaire, la prévention des accidents domestiques, la découverte de la ville ou des ateliers lecture, activité que nous souhaitons vivement mettre en avant, ainsi que le « Savoir Rouler À Vélo ». Les 2 éducateurs spécialisés de la ville sont quant à eux, en plus de leur mission d'inclusion des enfants ayant une particularité, présents sur l'ensemble des écoles et développent des projets autour du civisme et du harcèlement. Nous souhaitons une meilleure cohérence entre le temps scolaire et le temps périscolaire pour que tous les enfants puissent bénéficier le mercredi d'activités propices à leur épanouissement et à leur réussite.



DÉCHETS : MORANGIS DOIT MIEUX FAIRE !



Trop de déchets sont encore produits dans notre ville. La ville et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) qui est chargé de collecter, valoriser les déchets et d'en réduire la production sur les 24 communes de son territoire, se mobilisent et proposent des solutions afin de réduire la production de déchets et préserver ainsi notre planète.

Le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas ! Et en termes de production de déchets, les Morangisais peuvent améliorer les gestes de tri. En effet, en 2020 nous avons produit **334 kgs/habitant d'ordures ménagères**, bien au-delà de la moyenne de la commune du GOSB (281 kg/hab) et de l'Île-de-France (293 kg/hab), selon les données fournies par l'EPT.

PRODUCTION D'EMBALLAGES DE 59 kg/hab
contre 54kgs/hab pour le territoire

- **VERRE 21 KGS/HAB** (territoire 19kgs/hab),
- **VÉGÉTAUX 67 KGS/HAB** (territoire 44 kgs/hab),
- **ENCOMBRANTS 13 KGS/HAB** (territoire 19 kgs/hab).

Des chiffres qu'il faut absolument inverser dans le contexte d'urgence climatique dans lequel nous sommes. L'impact climatique des déchets en France est évalué à environ 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'après le Haut Conseil pour le climat. Un résultat qui prend en compte les émissions des principaux modes de traitement des déchets ainsi que le traitement des eaux usées.

La production de déchets est lourde de conséquences : consommation d'énergie à chaque étape de la production du déchet jusqu'à son recyclage et sa destruction, consommation des ressources et coût pour leurs collecte, tri et traitement.

Pourtant de nombreux déchets sont évitables : emballages et suremballages, bouteilles en plastique, produits à usage unique et objets consommés en masse, appareils électriques et électroniques à

faible durée de vie, gaspillage alimentaire, papiers d'impression et imprimés non sollicités...

Alors qu'en moyenne le territoire du GOSB produit 410 kgs de déchets, l'EPT s'est fixé comme objectif de réduire de 9% la quantité de déchets à l'horizon 2025 via le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), soit 40 kgs par an et par habitant. Pour les seuls déchets organiques, le but est une réduction de 30%. Le PLPDMA a pour objectif prioritaire de réduire les déchets organiques, favoriser les pratiques autour du réemploi et du partage, favoriser la consommation responsable, être exemplaire en matière de prévention des déchets, mieux communiquer sur la prévention des déchets et mobiliser les acteurs économiques.

**Agir n'est plus
une option !**

Pour réduire ses déchets, plusieurs solutions existent et l'EPT vous accompagne gratuitement dans leur mise en place.

Le compostage ou lombricomposteur

Si vous vivez en pavillon, le compostage est une solution écologique pour éliminer vos déchets issus de la cuisine et du jardin. Il réduit de 30% le contenu de sa poubelle.

Les personnes vivant en appartement peuvent aussi transformer les déchets alimentaires



avec le lombricomposteur. Les vers de compost reproduisent le processus naturel de la dégradation des déchets organiques.

Il est également possible d'installer une mini-station de compostage dans votre immeuble ou résidence. L'EPT vous accompagne pour mettre en place ce projet : fourniture des composteurs, aide à la communication, accompagnement par un maître composteur.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

33% de la nourriture mondiale finit à la poubelle. En France, plus de 20kgs de déchets alimentaires sont jetés par an et par personne, dont 7kgs d'aliments encore emballés (source ADEME).

Pour lutter contre ce gaspillage, plusieurs habitudes sont à prendre :

- anticiper ses achats avec une liste de courses, une planification de menus, bien regarder les dates de péremption et congeler les aliments en date limite s'ils ne sont pas consommés ;
- organiser sa cuisine en rangeant son frigo, respectant la règle du « 1^{er} entré, 1^{er} sorti » et en dosant correctement les quantités afin d'éviter les restes.

Donner une seconde vie aux objets

Le réemploi permet de ne pas jeter en donnant une seconde vie à l'objet destiné à la poubelle. Outre l'aspect écologique, le réemploi permet d'acquérir des objets à prix réduit et de développer l'emploi local et l'insertion professionnelle de personnes en difficulté.

L'EPT a mis en ligne sur **grandorlyseinebievre.fr** une cartographie des acteurs du réemploi et de la réparation sur le territoire.



Nouveau calendrier de collecte

Au 4 avril 2022, un nouveau marché va être mis en place, avec de nouveaux jours de ramassage. Vous recevrez dans votre boîte aux lettres courant avril un calendrier permanent aimanté. Par ailleurs, les Morangisais qui résident dans les zones pavillonnaires peuvent désormais prendre rendez-vous pour faire retirer leurs encombrants soit au **01 78 18 22 24** ou via une application de l'EPT qui sera mise en place début avril.



Petit rappel sur le tri

Bac emballages : emballages métalliques, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, papiers, cartons, ... Les emballages se jettent en vrac sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu.

Ordures ménagères : déchets alimentaires, mouchoirs, couches, masques, ...

Bac verre : Bouteilles en verre, pots, ...



Renouvellement des Bacs de Verre

L'EPT va procéder à un remplacement des conteneurs de verre, qui seront désormais équipés de roulettes. La Ville a été découpée en 3 secteurs afin d'organiser le remplacement des bacs de verre du 4 au 24 avril. (cf carte sur le site de la ville).

Pour procéder à l'échange, il est demandé aux habitants de sortir leur ancien contenant, vide, durant toute la semaine où l'EPT opérera sur leur secteur. La dotation en nouveaux bacs de verres à roulettes s'inscrit dans le cadre d'une mise aux normes des équipements et de la prévention des risques liés à la santé des agents.





Budget



CHIFFRES CLÉS : BUDGET 2022

PRIORITÉ À L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

Le budget est un acte d'autorisation voté et adopté par le Conseil municipal pour un rendu exécutoire. C'est également un acte de prévision retraçant les opérations de recettes et dépenses de l'activité communale s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre d'une année civile.

La conjoncture, tant sur le plan mondial que national est actuellement très préoccupante, du fait de l'incertitude initiée par accroissement continu du coût des matières premières, de l'énergie et la crise Ukrainienne.

C'est pourquoi, la Municipalité souhaite s'inscrire davantage dans une logique de performances pour que de manière pérenne les Morangisais demeurent au cœur de ses préoccupations et

garantir que chaque euro dépensé puisse être utile à l'action publique locale.

Les axes présentés lors du rapport d'orientations budgétaires, ce budget primitif 2022 et les actions qui en découleront sont les marqueurs de cette volonté.



ZOOM SUR LES CHIFFRES CLÉS DE 2022

DÉPENSES



4 333 172€

Charges à caractère général

- Achats
- Prestations de services extérieurs
- Fluides et entretien bâtiments communaux



10 894 027€

Charges de personnel

- Masse salariale pour les 290 agents des services municipaux (restaurants scolaires, ATSEM, services techniques, crèches...)



484 972€

Charges financières

- Intérêts des emprunts en cours



5 436 137€

Autres charges de gestion courante

- Missions transférées à Grand-Orly Seine Bièvre, subventions aux associations et autres organismes partenaires...



RECETTES

Impôts des ménages

10 930 000€

Impôts et taxes diverses réattribués par Grand-Orly Seine Bièvre

7 660 000 €

Paievements des services par les usagers

1 331 077€

Subventions perçues

972 200€



ROBERT ALLY

Maire adjoint
finances locales et
commande publique

PAROLE D'ÉLU

Le budget 2022 est plus restreint que celui des années précédentes pour des raisons administratives et pour un souhait d'économies, notamment en fonctionnement (*affaires courantes, frais de personnel pour les services, ...*). Il sera révisé avant l'été, en prenant en compte les excédents de 2021 qui seront réinjectés. Pour l'année en cours, nous avons opéré un réaménagement partiel de la dette et un apurement des amortissements de la ville. Ces actions n'avaient pas été menées jusque-là et vont permettre une diminution de ces dépenses pour 2022 et les années suivantes. Notre objectif est toujours de faire plus et mieux en dépensant moins. Cela implique de faire des recherches d'économies, par exemple sur les frais fixes ou encore d'optimiser et anticiper la recherche et l'obtention de subventions des partenaires institutionnels extérieurs pour stabiliser les impôts. Ces actions ont déjà été engagées et vont être intensifiées dans les années à venir. Nous allons poursuivre les investissements et nos excédents - futurs et ceux pris en compte - ont pour vocation, outre d'améliorer la qualité de service, d'engager des travaux pour la commune (*gestion du patrimoine, vidéosurveillance, anticipation de l'évolution des effectifs de la population...*). Nous devons par ailleurs faire face aux aléas indépendants de la ville. Nous avons ainsi pu constater que la crise Covid et récemment la guerre en Ukraine ont eu un impact sur les coûts. Ces événements exceptionnels demandent de s'adapter en changeant la priorisation de certaines dépenses et nécessite une rigueur. Aussi, en stabilisant les dépenses et en optimisant les recettes (*subventions extérieures*), nous continuerons à ne pas augmenter les impôts de la Ville en 2022.

LES INCIVILITÉS EN LIGNE DE MIRE

Beaucoup trop d'incivilités sont recensées sur la Commune. Le civisme est pourtant un élément indispensable du « bien vivre ensemble » qui contribue à la qualité de vie d'une ville.

Les services de la Ville sont régulièrement alertés au sujet de comportements problématiques. Le premier lieu de ces incivilités : les trottoirs. Ces espaces réservés aux piétons sont souvent assaillis de crottes de chiens. Ce fléau prenant de l'ampleur, la Municipalité a lancé une campagne de sensibilisation à travers une série d'affiches apposées dans la Commune.

Rappelons que la Ville met gratuitement à disposition des propriétaires de chiens des sacs biodégradables. Ils sont répartis sur 15 sites, dont le détail est à retrouver sur le site www.morangis91.com.

Les propriétaires de chiens encourent une amende de 38€ s'ils n'ont pas de dispositif pour ramasser les déjections (arrêté municipal) et 68€ s'ils sont pris sur le fait (art. R 633-6 du Code pénal).

À cela s'ajoutent les détritrus qui jonchent le sol. Sans compter que la crise sanitaire a aggravé la situation car aux divers papiers, emballages de nourriture, mégots se mêlent désormais les masques.

En 2021, **175,38 tonnes** de déchets ont été ramassées sur la ville par l'agglomération.

Un lourd tribut à payer pour notre planète. En effet une canette en aluminium mettra entre 200 et 500 ans à se décomposer, un sac en plastique 400 ans, un mégot 2 ans, un chewing-gum 5 ans et du verre 4 000 ans.

Jeter ses déchets par terre, ne pas ramasser les déjections de son animal sont l'illustration d'un manque de civisme et de citoyenneté sans compter le manque de respect pour le travail accompli

quotidiennement par les agents du service propreté de la ville qui œuvrent pour faire de Morangis une ville où il fait « bon vivre ».

L'an dernier, la Municipalité a mené une campagne afin de sensibiliser la population face à cette pollution. De plus, afin de lutter contre cette nuisance, des cendriers ont été installés dans les espaces publics. Les mégots sont ensuite récoltés par une entreprise spécialisée, puis recyclés.

La ville n'est pas sale, elle est salie !



Une campagne a été réalisée sur la Ville au mois de mars dernier afin de sensibiliser les morangissois au ramassage des déjections canines.



STATIONNEMENT

Les trottoirs sont régulièrement encombrés de véhicules en stationnement gênant voire très gênant. La Ville a opté pour le stationnement bilatéral alterné. Il est impératif de respecter l'alternance de stationnement dès les 1^{er} et 16 du mois. Se garer, même partiellement, sur les trottoirs est dangereux et interdit, sauf si le stationnement est matérialisé.

L'amende encourue est de 135€



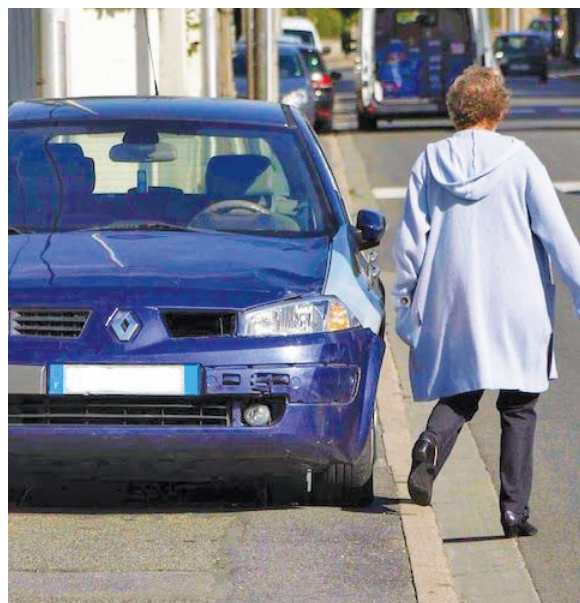
LE CIVISME AU QUOTIDIEN

Les incivilités commencent souvent devant notre porte. En effet, ne pas ranger sa poubelle une fois les éboueurs passés en est une.

Tous ces éléments constituent une gêne pour la libre circulation sur les trottoirs. Les piétons, plus particulièrement accompagnés d'enfants en bas âge ou avec des poussettes, les personnes handicapées sont obligés d'emprunter la chaussée ce qui entraîne un risque pour eux.

Le « bien vivre ensemble » passe également par les règles de bon voisinage :

- Prévenir ses voisins lorsque l'on fait des travaux pouvant causer des nuisances sonores excessives en respectant les horaires conformément à l'arrêté municipal n°210/2021,
- prévenir également en cas d'événements festifs,
- ne pas laisser ses animaux divaguer sur le domaine public ou encore aboyer, au risque de venir troubler la tranquillité publique.



📍 retrouvez toutes les règles de civisme sur le site de la ville : [www.morangis91.com / regles-de-civisme](http://www.morangis91.com/regles-de-civisme)



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

RETROUVEZ LE FORMULAIRE SUR

www.morangis91.com

Madame, Monsieur,

Votre magazine Morangis, ma ville, mon quotidien est votre lien avec votre ville. Afin de vous informer au mieux, la Municipalité souhaite connaître vos attentes sur ce journal, ainsi que vos habitudes de lecture. Nous vous proposons de participer au questionnaire ci-dessous. Il sera à déposer en mairie, vous pouvez également y répondre en ligne sur le site de la ville. Nous vous remercions par avance de votre participation.

Nom prénom (facultatif)

.....

.....

Âge :

Quartier :

Profession :

☐ Étudiant ☐ En recherche

☐ Salarié ☐ d'emploi

☐ Entrepreneur ☐ Retraité

☐ Profession ☐ Autre :

libérale

À quelle fréquence lisez-vous le magazine ?

☐ À chaque fois que je le reçois

☐ Parfois ☐ Jamais

Le lisez-vous ?

☐ En entier ou presque

☐ Uniquement les articles qui m'intéressent

☐ Je le parcours rapidement

☐ Je ne le lis jamais

Le lisez-vous aussi en ligne sur le site internet de la ville ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Parfois

Pour quelles raisons le lisez-vous ?

☐ Trouver des informations pratiques

☐ Être au courant de ce qui va se passer

☐ Être au courant de ce qui s'est passé

☐ Connaître les projets de la municipalité

☐ Visionner les photos

☐ Autres :

Êtes-vous satisfait du contenu du magazine ?

☐ Oui ☐ Non

Quelles rubriques vous intéressent le plus ? (Classez les rubriques par ordre de préférence de 1 à 9 dans la liste ci-dessous) :

☐ L'Édito de Mme Le Maire

☐ Arrêt sur Images

☐ Brèves

☐ Le dossier

☐ Pages Séniors/Social

☐ Pages Jeunesse

☐ Pages Environnement

☐ Commerces/artisanat

☐ Au fil de l'info

Quels sont les sujets abordés qui vous ont intéressés dans les derniers journaux municipaux ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels types d'informations souhaiteriez-vous trouver en plus dans le journal ?

.....

.....

.....

.....

.....

Comment trouvez-vous la présentation du magazine ?

☐ Claire ☐ Confuse ☐ Passable
☐ Aucun avis

Visuellement vous diriez que le magazine :

Est agréable à lire : ☐ Oui ☐ Non

Possède une couverture attractive :
☐ Oui ☐ Non

Est assez illustré : ☐ Oui ☐ Non

Quelles sont les suggestions dont vous souhaiteriez nous faire part pour améliorer le magazine municipal ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Comment vous informez-vous sur les actualités/événements de la Ville (plusieurs réponses possibles) ?

☐ Magazine municipal

☐ RDV du Mois

☐ Réseaux sociaux

☐ Imagina

☐ Site internet de la Ville

☐ Panneaux électroniques

☐ Panneaux municipaux

☐ Bouche-À-Oreille

☐ Autres :

.....

.....

.....



DÉMÉNAGEMENT DU CCAS

Le CCAS vous accueille depuis le début de l'année au 10 avenue du Général Warabiot.

Ce déménagement émane d'« *un souhait de la Municipalité pour redonner de la confidentialité et de l'identité au CCAS, car nous avons constaté lors de la remise des résultats de l'analyse des besoins sociaux en 2019, en Conseil Municipal, que le CCAS avait perdu presque 50% de ses usagers.* », explique Monique Cancalon, Maire adjointe Action Sociale, prévention santé et devoir de mémoire.

Le CCAS vous accompagne entre autres pour les demandes de logement social, les dossiers d'aides sociales, les prestations liées au handicap ou encore l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Le CCAS s'adresse aux Morangissois seuls ou en couple sans enfant. L'accompagnement des personnes avec enfants est pris en charge par la Maison de l'Essonne - 89 avenue Victor Schœlcher - 91170 Viry-châtillon. La Maison de l'Essonne effectue une permanence au CCAS le vendredi toute la journée. La prise de rendez-vous s'effectue au 01 60 91 91 91 ou au CCAS 01 64 54 28 30.

Au cours des derniers mois, l'équipe du CCAS s'est étoffée avec l'arrivée cet été de Francisco Teixeira Moura, le Conseiller Numérique France Services qui accompagne les administrés dans leur utilisation des outils numériques et depuis le 1^{er} février de Laurence Lallement, chargée de mission Santé/Handicap.



ARRIVÉE D'UNE CHARGÉE DE MISSION SANTÉ/HANDICAP

Depuis le 1^{er} février, Laurence Lallement a rejoint le CCAS en tant que chargée de mission Santé/Handicap.

L'arrivée d'une chargée de mission Santé/Handicap fait suite à une volonté de la Municipalité de mener une action politique volontariste en direction des personnes en situation de handicap, afin qu'elle puisse accéder aux services et espaces qui composent notre cité et puissent aussi exercer leurs droits et devoirs de citoyen à part entière.

Ses missions seront très variées. Elle va créer et mener des projets autour de la santé, du handicap et de l'accès aux soins pour tous. Elle organisera des animations et événements sur ces thématiques.

Elle va également créer un partenariat au niveau associatif et institutionnel et s'occupera de la commission extra-municipale handicap et de la commission communale pour l'accessibilité.

i CCAS

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h

01 64 54 28 30 / ccasdemorangis@morangis91.com



LE PORTAGE DE REPAS ÉVOLUE ET SE DÉCLINE LE SOIR

À partir du 4 avril, les personnes bénéficiant du portage de repas le midi pourront aussi souscrire à ce service le soir.

Dans le cadre du nouveau marché public de portage de repas, pour lequel la société « Saveurs et Vie » a de nouveau été retenue, la Ville a souhaité faire évoluer son offre et propose désormais la livraison d'une collation le soir (*entrée ou soupe, produits laitier et dessert*), uniquement pour les personnes bénéficiant déjà du portage le midi et qui en font la demande.

En plus du repas, ce service à domicile offre une veille sociale à chaque bénéficiaire. Les livreurs s'assurent ainsi du bien-être de la personne, vérifient la consommation des repas et restent vigilants en cas d'alerte canicule notamment. Ils sont aussi en liaison avec le service Séniors afin de signaler toute anomalie.

Les menus sont établis par une commission qui se réunit tous les 3 mois à la mairie, en présence d'une diététicienne. Pour l'élaboration de ces repas, l'accent est mis sur la diversité, l'approvisionnement via les circuits courts et la saisonnalité des produits.

En fonction de l'état de santé de la personne, il est possible d'adapter les repas aux régimes spéciaux et de modifier les textures (*sans sel, sans sucre, sans poisson, haché, mouliné, etc...*). Les menus sont également modifiables (*hors régimes spéciaux*) grâce à une carte de remplacement afin que chaque bénéficiaire mange ce qu'il aime.

La livraison s'effectue du lundi au vendredi, les repas du week-end étant livrés le vendredi. Pour les jours fériés, ils sont distribués la veille.

 **Information service Séniors : 01 64 54 28 20**



BÉNÉFICIAIRES DU PORTAGE DE REPAS

• 65 ans et plus, avec les critères suivants :

Dépendance totale ou partielle ; perte d'autonomie (*difficultés à faire ses courses ou à manger ...*), raisons médicales (*maladies, régimes spéciaux ...*),

Sortie d'hospitalisation – limité à 3 mois maximum, avec réévaluation au bout des 3 mois et demande de certificat médical,

Isolement (*pas de relais familial, amical ou de voisinage*).

• 85 ans et plus

• Personnes handicapées, sans limite d'âge, dont l'état le nécessite, avec les critères suivants :

Reconnaissance par la MDPH (*Maison Départementale pour les Personnes Handicapées*),

Dépendance totale ou partielle ; perte d'autonomie (*difficultés à faire ses courses ou à manger*), raisons médicales (*maladies, régimes spéciaux*),

Isolement (*pas de relais familial, amical ou de voisinage*).

 **Tarif au quotient familial, repas du midi entre 3,15€ et 9,05€**



L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE : UNE AUTRE SOLUTION D'ACCUEIL

Plusieurs structures morangissoises proposent une solution d'accueil temporaire pour les personnes qui le souhaitent. L'hébergement temporaire peut être sollicité lorsque l'on ressent le besoin de ne pas être seul (pendant les vacances ou la période hivernale par exemple) ou de se reposer, suite à un deuil, une hospitalisation ou une maladie. Cela peut également être une solution de répit pour les aidants et un moyen de découvrir l'établissement avant de s'y installer.



EHPAD Geneviève Laroque

Résidences Gabriel Fontaine Arpavie

La résidence propose des courts et moyens séjours de maximum 6 mois cumulés. Ils s'adressent aux 60 ans et plus qui par exemple sortent d'hospitalisation ou dont l'aidant est en vacances, en proposant un cadre sécurisé. Les appartements mis à disposition pour l'hébergement temporaire sont meublés (hors TV).

i 4 place Gabriel Fontaine
01 69 34 09 10
Tarif : 27,14€/jour



Résidences séniors : Les Girandières

Les Girandières, qui accueillent les personnes en perte d'autonomie dans un cadre sécurisé, propose l'hébergement temporaire pour des séjours de maximum un mois. Ce dispositif s'adresse aux 60 ans et plus en sortie d'hospitalisation, qui ont besoin d'une aide à domicile, pour un rapprochement durant les vacances pour visiter sa famille et dans de rares cas, dans le cadre de séjours tests. Les logements proposés, prémeublés, vont du studio au trois pièces.

i 6 impasse des Érables
0 800 969 996

Tarif : Les prix varient en fonction de la taille de l'appartement, de la période et de la disponibilité.



EHPAD Geneviève Laroque

L'hébergement temporaire est proposé à l'EHPAD Geneviève Laroque pour les personnes âgées de plus de 60 ans, après acceptation du dossier complet par l'équipe administrative et médicale. La durée maximale de ces séjours est fixée à trois mois renouvelable sur acceptation du médecin coordonnateur. La Maison Geneviève Laroque propose uniquement des chambres individuelles adaptées à toutes les formes de dépendance, d'une superficie de 20 m². Elles sont équipées de mobiliers adaptés : lits médicalisés, fauteuils de confort, rail de verticalisation, douche à l'italienne, toilettes handicapées.

i 174 Voie du Cheminet
01 60 19 77 00

Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée.
Tarifs : Hébergement : 65€ -
Dépendance : GIR 1 et 2 = 22,89€
GIR 3 et 4 = 14,52€
GIR 5 et 6 = 6,16€



Commerces /artisanat

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de **Josiane Gonzalez**, Conseillère municipale déléguée Vie économique, commerce et artisanat
06 23 50 54 78 / j.gonzalez@morangis91.com

Votre ville change, ses commerçants et entreprises aussi. Dans chaque numéro, retrouvez les créations, installations ou changements de propriétaire.



NOUVEAUX

ARCHITECTE

Sylvie Piat et Woojin Lim, architectes à l'agence morangissoise « Architectures Espaces à Vivre » sont lauréats pour la seconde fois à la biennale de Florence. En 2021, ils ont obtenu le premier prix Leonardo da Vinci « Design » pour la réalisation du restaurant gastronomique « Soon Grill » Champs Elysées.

AEV Architectures / 4 rue du Général Leclerc / 01 80 38 59 18

ASSOCIATION COMMERÇANTS

Création de l'Association des commerçants morangissois (UCM).

Said Aitikhlef / 09 87 15 09 91

CABINET DENTAIRE

Les docteurs Journo et Ittah ont repris le cabinet dentaire du docteur Marc Blanc.

**69 av. Gabriel Péri
01 69 34 42 31 / Doctolib**

COIFFEUR

Cyss Hair

**Coiffure à domicile du lundi au samedi. Sur rendez-vous au
06 35 28 26 35**

ESTHÉTIQUE

Flokatie Beauté et Bien être

Ce salon propose notamment massages, épilation à la cire ou à la pince, cure minceur, ongles ...

**16 rue du Général Leclerc
06 49 89 54 03**

FOOD TRUCK

Chez Toni - Pizzas au feu de bois. Tous les mardis à partir d'avril, 17h30/21h30.

Parking Espace Pierre Amoyal

MISCANTHUS

La société agricole morangissoise « La Gironde » cultive du miscanthus sur les terres agricoles de la commune. C'est une plante vivace ne nécessitant ni engrais, ni traitements phytosanitaires. Les cannes récoltées en fin d'hiver entrent notamment dans la fabrication de paillage, de terreau, de litières pour chats... Dans sa volonté de circuits courts, Carrefour Market de Morangis met en vente de la litière pour chats et du terreau issus du miscanthus cultivé à Morangis.

RESTAURANTS

CAP SUD

Vous accueillez dans ses locaux refaits à neuf. Cuisine franco-italienne / Location de salle pour anniversaire ou soirée privée

**1 place Lucien Boilleau
01 64 48 93 38**

FRANCE SINHA

Vous reçoit dans les anciens locaux de O'Susana - Snack portugais.

**1 avenue Gustave Eiffel
01 77 07 10 62**

À CONNAÎTRE

RÉDACTION

Christelle Bordet propose ses services de rédaction, articles de blogs, pages web ou fiches produit, pour les sites web des commerçants, artisans...

www.christellebordet.fr

RH SOLUTIONS

Le portage salarial permet aux indépendants de développer une activité professionnelle tout en bénéficiant de la couverture sociale d'un salarié. Pour les entreprises, RH Solutions met à disposition un vivier de prestataires, une alternative au recrutement classique.

**Aurélié Versini / 07 88 54 78 20
rh-solutions.com**

WRAPPEUR

JFP Motors, entreprise spécialisée dans la pose de vitres teintées et marquage publicitaire sur tous types de véhicules particuliers ou professionnels.

**8 avenue Louis Braille
À l'arrière des bâtiments
Merkhofer - 06 74 91 50 50 -
www.jfpmotors.com**



SOCIÉTÉ À L'HONNEUR

**Morangis, ma ville, mon quotidien souhaite
présenter des sociétés qui participent
au rayonnement de la ville.
Retrouvez-les à chaque numéro.**

REVIVRE ÎLE-DE-FRANCE - ASSOCIATION HUMANITAIRE ET ENTREPRISE D'INSERTION À MORANGIS



L'association Revivre Île-de-France créée en 1993, est reconnue d'Intérêt Général et habilitée au plan national à apporter de l'aide alimentaire. Elle est installée à Morangis depuis février 2015. Son objectif est de lutter contre le gaspillage des produits alimentaires.

L'association a une double vocation

› Collecter et valoriser des produits alimentaires de première nécessité au bénéfice de personnes défavorisées, en les livrant à des associations caritatives, des épiceries solidaires, des centres d'hébergement...

› Assurer son activité en offrant des emplois d'insertion professionnelle à des personnes en recherche d'emploi : chauffeurs livreurs, préparateurs de commande ou magasiniers. Elles bénéficient de formations adaptées.

L'association livre 190 associations situées à Paris, dans sa couronne et aussi dans le Nord et dans l'Ouest. L'approvisionnement, le magasinage, le conditionnement et la prise de commande sont réalisés dans l'entrepôt de Morangis.

Pour l'année 2021 elle a ainsi livré plus de 1200 tonnes de marchandises à plus de 20 000 familles démunies (50 000 personnes). Revivre Île-de-France a aussi pour activité :

- la livraison de paniers repas à des personnes hébergées dans des hôtels gérés par l'État (7 hôtels, dont 1 à Morangis), ainsi qu'à des personnes isolées par l'intermédiaire de leurs mairies,
- la livraison de produits destinés à la petite enfance de 0 à 3 ans,
- la participation à une étude dont l'objectif est

de lutter contre la malnutrition en proposant des repas équilibrés.

L'équipe est composée de 6 salariés permanents, de 8 personnes en insertion et d'une vingtaine de bénévoles. Depuis bientôt 30 ans, l'association a accueilli plus de 120 personnes en contrat d'insertion. Elles ont été formées, accompagnées et 63% ont trouvé du travail.

Pour assurer son développement, l'association recherche des bénévoles assurant ou ayant assuré des activités dans les secteurs publics ou privés dans des domaines tels que : santé, recherche, production, commercial, finances, contrôle de gestion, juridique, relations humaines, informatique... Ces personnes donnent une partie de leur temps en participant à des missions ponctuelles ou continues sur place, à l'entrepôt de Morangis ou à domicile.

➡ **Revivre Île-de-France, 18 avenue Ferdinand de Lesseps 91420 Morangis - Tel : 01 69 07 12 73 / Contact : Jean-Pierre - 06 72 96 30 18 ou www.revivre-monde.org**





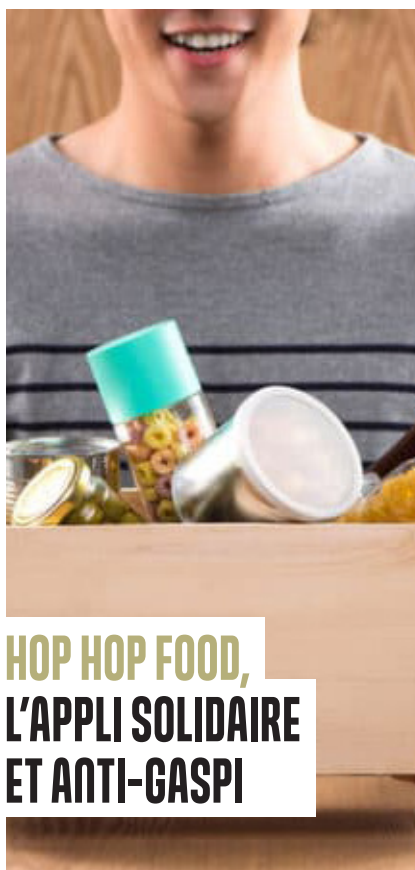
Au fil de l'info



PASS CULTURE ÉTENDU AUX 15-17 ANS

Le Pass Culture s'adresse désormais aux jeunes à partir de 15 ans. Les adolescents, scolarisés ou non, qui en font la demande, pourront bénéficier de 20€ l'année de leurs 15 ans, 30€ l'année de leurs 16 ans, 30€ l'année de leurs 17 ans et 300€ à 18 ans. Le Pass Culture permet d'accéder à une offre culturelle riche et variée, comme des places de concert, théâtre, cinéma, musée, des cours de danse, des biens physiques (*livres, CDs, instruments de musique...*), ou encore des services numériques (*musique en ligne, abonnement à des journaux, des plateformes de streaming...*). La somme allouée peut être reportée d'une année sur l'autre si elle n'est pas totalement dépensée. Au total, c'est 380€ de produits et activités culturels qui sont mis à disposition des jeunes.

👉 Infos : pass.culture.fr



HOP HOP FOOD, L'APPLI SOLIDAIRE ET ANTI-GASPI

Hop Hop Food est une application qui met en relation les personnes en situation de précarité et les commerces solidaires ayant des invendus de nourriture. Il s'agit d'une initiative de l'association Hop Hop Food, qui s'est donnée pour mission de lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne (CMA). L'association et le Département ont par ailleurs signé une convention fin janvier 2022. Les personnes en difficulté peuvent ainsi se procurer un code d'accès auprès des structures locales, comme les Maisons des solidarités. Avec ce code, elles peuvent ensuite via l'application mobile retirer gratuitement de la nourriture auprès des commerçants recensés par la CMA. Ces derniers bénéficient en retour d'une défiscalisation de 48% sur la valeur de la marchandise distribuée.

👉 www.hophopfood.org



CHÈQUE NUMÉRIQUE POUR LES COMMERÇANTS



La Région propose une subvention pouvant aller jusqu'à 1 500€ pour accompagner la transition numérique des artisans et commerçants franciliens et améliorer leur présence et leurs ventes sur Internet. Cette aide peut financer soit des dépenses de fonctionnement (*charges par-exemple abonnement solutions digitales de gestion, publicité digitale, solutions de fidélisation, achat de mots-clés, référencement, nom de domaine, hébergement ...*), soit des dépenses d'investissement (*actif par-exemple le développement/acquisition de site, achat de licences ou écrans de diffusion*). Les commerçants de proximité ou les artisans (*sous conditions*) peuvent en bénéficier, sous réserve d'avoir leur établissement en Île-de-France qui a été créé au moins 6 mois avant la date de la demande, un effectif inférieur à 20 salariés et être inscrit au Registre du Commerce et des sociétés ou au Registre des Métiers.

👉 Pour toute information sur l'aide : aides.economiques@iledefrance.fr
www.iledefrance.fr/cheque-numerique-pour-un-commerce-connecte



DE NOUVEAUX AVANTAGES CULTURE AVEC LE PASS NAVIGO



La Région, Île-de-France Mobilités et le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France lancent les « avantages culture du passe Navigo ». Ces avantages prennent la forme de tarifs préférentiels et d'invitations exclusives dans plus de 300 établissements culturels partenaires, dont 147 cinémas indépendants, 63 musées (*le Quai-Branly, Musée d'Orsay, Centre Pompidou, Opéra Garnier, ...*), 52 salles de spectacles (*le Châtelet, les Bouffes du Nord, la Colline, les Amandiers de Nanterre, ...*), 26 centres culturels (*Cité des sciences, Cité de l'Air et de l'Espace au Bourget, ...*) et 12 festivals (*Rock en Seine, We Love Green, ...*). Ils s'adressent aux bénéficiaires des forfaits Navigo, en cours de validité, suivants : Abonnement mensuel, Annuel, Liberté +, Senior et Imagine R.

➡ www.iledefrance-mobilites.fr/navigo-avantages-culture



UNE AIDE POUR LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Afin de lutter contre la désertification médicale et pour améliorer l'accès aux soins des Essonnais, le Département met en place une aide de 6000€/an (*nets et non imposables*), pour les étudiants de médecine générale. Cette bourse, attribuée prioritairement aux étudiants en troisième cycle de médecine générale, inscrits (*ou non*) au Contrat d'engagement de service public (CESP), est aussi ouverte aux autres spécialités en santé : ophtalmologie, gynécologie, kinésithérapie, etc. En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à s'installer en Essonne, au sein d'un territoire identifié déficitaire ou fragile par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, une fois le diplôme de fin d'études obtenu et y exercer pour une durée minimale de 5 ans. Un appel à projet annuel sera publié à l'été. La bourse est versée au début de l'année universitaire ou de formation.

➡ www.essonne.fr/sante-social-solidarite/lactualite-sante-social/favoriser-linstallation-des-etudiants-en-medecine

➡ www.morangis91.com



Brèves

Subvention



UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LA POLICE MUNICIPALE

Dans le cadre du développement de la Police municipale, la Ville a fait l'acquisition d'un véhicule Dacia Lodgy pour un coût de 16 097€. Le conseil régional d'Île-de-France a financé ce nouveau véhicule à hauteur de 4 024€ dans le cadre de son dispositif Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics.

Navette de l'agglomération



CHANGEMENT D'HORAIRES

Afin de s'adapter à l'évolution des horaires du collège Michel Vignaud, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et l'EPT Grand-Orly-Seine-Bièvre, interpellés par la Municipalité, ont travaillé de concert avec Île-de-France Mobilités, pour un ajustement des grilles horaires afin que les collégiens de Morangis puissent de nouveau emprunter les navettes en sortant du collège. La Communauté d'agglomération Paris-Saclay organise un service de navettes sur son territoire. Par une convention de service avec l'EPT Grand-Orly-Seine-Bièvre, Morangis bénéficie des navettes B et C qui relient Ballainvilliers et Longjumeau.

➡ Plus d'informations sur www.paris-saclay.com

Éclairage public



RETROUVEZ LES BRÈVES SUR

➡ @villedemorangis

REMPLACEMENT DES LAMPADAIRES

L'EPT procède à une modernisation de l'éclairage public, une opération qui se poursuivra progressivement au cours des prochaines années. Plusieurs lampadaires ont ainsi été remplacés au profit de nouveaux plus performants en termes de luminosité et surtout nettement moins énergivores.

Élections

EN AVRIL ET JUIN, JE VOTE !

Les électeurs sont appelés aux urnes les 10 et 24 avril pour la Présidentielle et les 12 et 19 juin pour les législatives. Pour ce dernier scrutin, il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6 mai. En cas d'impossibilité à se rendre dans votre bureau de vote, vous pouvez donner procuration à un autre électeur. Les démarches sont à retrouver sur www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-donne-procuration.



Travaux Orly



MODIFICATION TEMPORAIRE DES TRAJECTOIRES

Du 9 au 28 mai, des travaux auront lieu sur l'un des taxiways de la piste 4 (06-24) de l'aéroport Paris-Orly dans le cadre de la mise aux nouvelles normes européennes de sécurité et de rénovation des infrastructures aéronautiques. Ce chantier entraînera la fermeture de la piste ; le trafic se concentrera uniquement sur la piste 3 (piste 07-25), située au sud-est de la plateforme. Durant les travaux, la piste 2 (02/20) sera utilisée dans les conditions habituelles, uniquement pour des raisons d'urgence ou météorologiques et ne servira pas à absorber les pointes de trafics liées à la fermeture de la piste 4.

👉 Toutes les informations concernant les travaux sont disponibles sur : www.entrevoisins.groupeadp.fr

ERRATUM

1. Dans le dossier Urbanisme du précédent numéro, nous indiquions que le 96-97 avenue de l'Armée Leclerc, dont le Permis de construire a été déposé le 15/10/2018, compterait 40 logements. **Il s'agit en fait de 59 logements.**
2. Les loyers des logements étudiants proposés à la Résidence Gabriel Fontaine s'élèvent à **790€** et non 840€ comme écrit dans le précédent numéro. Nos excuses aux intéressés.

Cyclisme



OUVERTURE PROCHAINE D'UN ATELIER DE RÉPARATION POUR VÉLOS

Sur le principe des garages solidaires, le Team Cycliste de Morangis ouvrira prochainement un atelier de réparation pour vélos. Contre une cotisation annuelle, vous pourrez être assisté de professionnels bénévoles pour réparer votre vélo ou si vous n'avez pas la fibre bricoleuse, leur confier votre engin. Le local, dont l'ouverture est pour l'instant fixé pour septembre, sera situé à l'Espace Descartes.

Solidarité



LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL SE TISSE À MORANGIS

À l'occasion de la nouvelle année, les enfants des accueils de loisirs ont adressé des cartes de vœux aux Morangissois âgés de 90 ans et plus. Ces derniers ont été très touchés par cette délicate attention et tiennent à les remercier. Certains ont d'ailleurs à leur tour envoyé une carte à leur petit correspondant.

À l'heure où nous écrivons ces lignes nos pensées sont tournées vers le peuple ukrainien victime d'un président dont la folie le pousse à se croire menacé par l'Ukraine démocratique. Hommage à ceux qui font preuve d'un poignant courage et d'une résistance sans pareil. La Municipalité et les Morangisais, que nous remercions de leur engagement continueront à leur apporter le soutien dont ils ont besoin. La guerre est aux portes de l'Europe nous avons la chance de vivre dans un pays libre et devons continuer d'agir. L'un des premiers devoirs de nos concitoyens est d'utiliser leur droit de vote. Nous vous invitons à venir massivement exprimer votre opinion et les valeurs auxquelles vous tenez lors des prochains scrutins présidentiels et législatifs (avril et juin). Agir c'est ce à quoi s'emploie au quotidien notre équipe avec le concours des services municipaux. Malgré une situation préoccupante qui laisse présager une forte inflation et craindre une crise sociale, la commune doit s'inscrire dans une logique de performance pour continuer à mettre les Morangisais au cœur de ses préoccupations et garantir que chaque euro dépensé puisse être utile à l'action publique locale. Les élus de la Majorité ont ainsi présenté un budget primitif sans augmentation des taux d'imposition communaux ; ce budget est élaboré avec prudence et désir de concourir à l'entretien de notre cadre de vie, au développement de nouveaux services, à la tranquillité publique et au soutien des associations locales. Avec le retour des beaux jours, nous nous réjouissons à l'idée de vous retrouver et de partager de précieux moments d'échanges lors des manifestations à venir mais aussi lors des balades urbaines, comités de quartier... Nous espérons que cette programmation vous apportera une parenthèse apaisante.

● **Élus de la liste : 01 69 34 88 92**
« **Passion Morangis, Agir vraiment** », www.passion-morangis.com ●

Le conflit ukrainien nous rappelle brutalement que la France et l'Europe ne sont pas à l'abri de la pire création humaine : la guerre. Ses conséquences vont impacter fortement la vie quotidienne des Français. Pour notre part, nous défendons toujours la recherche de la paix et notamment les agressés contre leurs agresseurs. En ce qui concerne notre ville, les mois se suivent et se ressemblent : la ville est sale, mal entretenue, la police municipale est invisible, les rodéos sauvages n'ont pas cessé et les constructions de logements foisonnent. Il n'y a plus de concertation avec les habitants, plus de réunions de quartiers, les représentants des parents d'élèves ne sont plus entendus en conseils d'école où les vagues engagements ne sont jamais suivis d'effets, etc. Pourtant, les promesses avaient été nombreuses pendant les élections municipales. Cette nouvelle équipe allait tout changer : la réalité apporte un démenti sans appel... Sur un autre sujet, le budget 2022 présenté par la Maire et sa majorité municipale confirme nos prédictions pessimistes : les dépenses de gestion et personnel continuent de s'envoler. En 18 mois la majeure partie des 5 M€ d'excédent laissés par l'ancienne équipe municipale ont été dilapidés. Fin 2022, ils seront totalement consommés faute de gestion responsable. La situation est préoccupante, car il n'y a plus de marges de manœuvre. Une hausse des impôts pour 2023 devient plus que probable. Pourtant, une autre gestion des finances empreinte de sérieux est possible sans être dénuée tout autant d'ambition. Mais par dogmatisme, nos propositions et nos conseils ne sont jamais pris en compte par l'actuelle majorité... au détriment de nos concitoyens.

● **Élus de la liste : « Morangis Pour Tous », Michel Signarbieux, Zohra Toulbi, André Pereira, Mathilde Goujon, Arnaud N'Dong** ●

2 ans déjà que notre groupe siège au Conseil Municipal, deux années marquées par un contexte difficile. La pandémie COVID 19 qui a imposé ses contraintes, a modifié notre façon de vivre et a pesé sur bon nombre de projets pour notre ville, une crise sanitaire qui a transformé notre quotidien au rythme des décisions du gouvernement. Et maintenant un désastre humain, cette guerre en Ukraine, bouleversant les échanges économiques et qui pousse les communes à organiser l'aide humanitaire et les préfectures à proposer des solutions d'accueils aux réfugiés ukrainiens. Cependant il ne faut pas s'éloigner des préoccupations locales qui restent bien réelles, et nous restons vigilants afin de relayer vos inquiétudes. Bien évidemment, un des points principaux reste l'urbanisme, nous voyons fleurir dans Morangis de plus en plus de constructions de logements et la liste d'autres projets notamment sur l'avenue de l'armée Leclerc ne cessent de s'accroître, à terme il n'y aura pas assez de place dans les écoles aux classes déjà surchargées. Nous sommes inquiets également pour la circulation déjà dense, le stationnement anarchique dicté par des conventions de quartier, la sécurité est mise à mal, et ce ne sont pas les amendes de stationnement qui se multiplient qui vont résoudre le problème de fond. Les « balades urbaines » tardent à se mettre en place, les réunions de quartiers n'ont toujours pas démarré. Les élus de l'opposition n'ont aucune information sur l'étude concernant le plan de circulation. En 2 ans de mandat, il est toujours aussi difficile de voir quelle est la vision sur le long terme de cette équipe, qui depuis son arrivée ne cesse de dénoncer la gestion de ses prédécesseurs, mais qui pour autant ne propose rien de plus sur les problèmes de fond que connaît notre commune.

● **Élus de la liste : 06 03 85 80 01**
« **Une nouvelle énergie pour Morangis** », Carole Personnier, Xavier Dugoin ●



PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX
12 AVRIL, 30 MAI ET 27 JUIN 2022

CONSEILS MUNICIPAUX

• 24 JANVIER 2022

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a pris acte, après en avoir délibéré, à l'unanimité, après un vote à main levée, de la tenue du débat d'orientations budgétaires sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires transmis aux membres du Conseil municipal pour l'exercice 2022.

Les autres délibérations marquantes sont :

- Signature d'une convention d'occupation à titre précaire et révocable du domaine public avec la société Métropolis et la Métropole du Grand Paris pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique
- Validation de l'implantation du projet Métropolis à Morangis et l'implantation de stations de recharge expresse pour véhicules électriques.
- Adoption à l'unanimité, après un vote à main levée de la demande de subventions :
 - dans le cadre des appels à projets « Fonds Publics et territoires » pour la période 2022-2025
 - dans le cadre des appels à projets du Conseil Départemental pour la période 2022-2025
- Approbation, à l'unanimité, après un vote à main levée,

de l'adhésion des communes de Breuillet et du Val-Saint-Germain au groupement de commandes ENT (Espace Numérique de Travail) et adoption de l'avenant à la convention constitutive permettant l'adhésion de ces 2 nouvelles communes et la modification de l'article 10 relatif aux conditions d'adhésion.

- Adoption à l'unanimité, après un vote à main levée, de la convention d'occupation et d'utilisation du domaine public au profit de la société de Foot Golf Green Park 91.

• 22 MARS 2022

Le Conseil Municipal, après délibération, a adopté à la majorité, suite à un vote à main levée, le budget primitif 2022 de la Commune.

Autres délibérations de cette séance :

- Attribution, à l'unanimité, après un vote à main levée, de subventions aux associations conventionnées au titre de l'exercice 2022 et approbation de conventions avec certaines d'entre elles.
- Décision, à l'unanimité, après un vote à main levée, du versement de la subvention pour le CCAS.
- Attribution, à l'unanimité, après un vote à main levée, d'une subvention à la Caisse des Écoles au titre de l'exercice 2022.

- Accord, à l'unanimité après un vote à main levée, d'une garantie d'emprunt à Vilogia pour son acquisition en VEFA de 13 logements sur l'opération de construction réalisée par la SNC Les Nouveaux Constructeurs « Pyramide Promotion » au 3 à 7 rue du Général Leclerc.
- Fixation, à l'unanimité des votants, après un vote à main levée, des tarifs de portage de repas du midi et du soir à compter du 1^{er} avril 2022.
- Adoption à l'unanimité, après un vote à main levée du renouvellement des conventions d'objectifs et de financement Établissement d'accueil du jeune enfant Prestation de service unique (PSU) avec la CAF de l'Essonne pour la période 2021/2024.
 - Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement Prestation de service Relais Petite Enfance (RPE) avec la CAF de l'Essonne pour la période 2021/2024
- Adhésion, à l'unanimité, après un vote à main levée, au SIGEIF de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz et de l'électricité

L'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur :





PERMANENCES

● BRIGITTE VERMILLET, MADAME LE MAIRE,

Reçoit sur rendez-vous
au 01 64 54 28 71
madamelemaire@
morangis91.com

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN CHARGE DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

Reçoit sur rendez-vous
bvermillet@cd-essonne.fr

● STÉPHANIE ATGER, DÉPUTÉE DE LA CIRCONSCRIPTION

Permanence sans RDV :
Lundi, jeudi et vendredi :
10h/12h et 13h/17h
Sur rendez-vous le
vendredi matin
36 rue G. Péri, Massy
01 69 20 77 49
stephanie.atger@
assemblee-nationale.fr

● MAISON DE L'ESSONNE 01 60 91 91 91

● PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Les centres les plus
proches sont :
● Chilly-Mazarin
01 60 92 10 00
● Savigny-sur-Orge
01 69 05 46 29 (ou 74 14)

● SECOURS CATHOLIQUE 06 30 49 45 20

● SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 06 81 51 06 41

● LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE Consultations gratuites à Evry - 01 60 78 01 27

HÔTEL DE VILLE

12 avenue de la
République BP 98
91420 Morangis Cedex

Tél. 01 64 54 28 28
Fax 01 69 09 63 01
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

● HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h30/12h-
13h30/17h30
Mardi : 8h30/12h-
13h30/17h30
Mercredi : 8h30/12h
Jeudi : 8h30/12h-
13h30/18h30
Vendredi : 8h30/12h-
13h30/17h30
Samedi : 8h30/12h

● CABINET DU MAIRE

01 64 54 28 71

● CCAS

01 64 54 28 30

● SERVICE SÉNIORS

01 64 54 28 20

● POLICE MUNICIPALE

01 64 54 28 01

● DIRECTION GÉNÉRALE

01 64 54 28 07

● COMMUNICATION

01 64 54 28 57

● ÉTAT CIVIL - CIMETIÈRE

01 64 54 28 02/03

● SERVICE RÉGIE

01 64 54 28 60

Lun. 9h45/12h et
13h30/17h15,
mar. et ven. 8h45/12h et
13h30/17h15,
jeu. 8h45/12h et
13h30/18h15,
mer. et sam. 8h45/11h45

● SERVICE URBANISME

01 64 54 28 70

Fermé au public le mardi
après-midi.

● FINANCES

01 64 54 28 06

● ÉLECTIONS

01 64 54 28 14

● ENFANCE ÉDUCATION

01 64 54 28 65

● ENFANCE PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

01 64 54 28 66

● JEUNESSE/CITOYENNETÉ

01 64 54 28 50

● PETITE ENFANCE

01 64 54 28 45

● RESSOURCES HUMAINES

01 64 54 28 12

● SERVICES TECHNIQUES

01 64 54 52 40

● SPORTS

01 64 54 52 19

● CULTUREL

01 64 54 28 56

● ANIMATION LOCALE ET VIE ASSOCIATIVE

01 64 54 28 53



● GIULIA FRIGOT ALVES

16 novembre 2021

● NOLHAN GAILLARD

25 novembre 2021

● NABI ADDA BRAHIM

28 novembre 2021

● ELYNN MATHEVEY

28 novembre 2021

● NOURA BETTAIEB

3 décembre 2021

● ADEM ATOUI

5 décembre 2021

● JULIETTE CHÈZE

11 décembre 2021

● ELENA STEPANSKY

13 décembre 2021

● LAYANE EL MAACHI

13 décembre 2021

● ILINE BELKHEIR

20 décembre 2021

● ALEXANDRE DALBY- SAINT MARTIN

20 décembre 2021

● LANDRY BAKOUO

20 décembre 2021

● AKSIL BELKESSA

26 décembre 2021

● ELIO HURET

27 décembre 2021

● NAËL BERTHON

28 décembre 2021

● LÉANE GIOT

29 décembre 2021

● GABRIEL BOURDEAU

31 décembre 2022

● LILYA MAATOUG

2 janvier 2022

● LETICIA BENARAB

2 janvier 2022

● SAMY BOUTALEB

5 janvier 2022

● WENDY LEROUX

14 janvier 2022

● LUCAS VERGULT

15 janvier 2022

● TÉA RACLARI

15 janvier 2022

● TIAGO VIEIRA DE MOURA

22 janvier 2022

● JADE GABON

23 janvier 2022

● TIAGO PEREIRA DA COSTA

28 janvier 2022

● EYDEN AYMARO

1^{er} février 2022

● CLÉMENT COPIN

9 février 2022

● SARA DOMINGOS

13 février 2022

● MATHÉO DIEZ

14 février 2022



● ARMINDA FERREIRA FIDALGO ET JOAQUIM MORENO

20 novembre 2021

● KARINE ABDEL RASSOUL ET OMAR ZENASNI

10 décembre 2021

● FABIENNE ADELINET ET DAVID ROUQUET

18 décembre 2021

● ZIYUN WU ET FABIO MUSA

18 décembre 2021

38



● JOËLLE BLONDET NÉE CHEVAL

11 novembre 2021

● ANTONIO NEVES DOS SANTOS

19 novembre 2021

● DIONISIA ZAMARRENO GONZALEZ

23 novembre 2021

● DANIELLE EMO

4 décembre 2021

● ALICE MOREAU

20 décembre 2021

● MARCOLINO DE OLIVEIRA RIBEIRO DOS SANTOS

31 décembre 2021

● ALAIN ALÈGRE

3 janvier 2022

● JOAQUIM CONCEICAO LOUREIRO

3 janvier 2022

● ROGER DURAND

4 janvier 2022

● BERNARD VALETTE

5 janvier 2022

● ALAIN BADIN

14 janvier 2022

● MONIQUE CAMBRES NÉE RENAULT

23 janvier 2022

● ROBERT FAUCHOUX

25 janvier 2022

● MARIE LAMBERT NÉE BURY

26 janvier 2022

● CLAUDE RIVIÈRE

31 janvier 2022

● SIMONE BERTHY NÉE LAGRANGE

4 février 2022

● DAMIAO DE MELO AMARAL

5 février 2022

URBANISME



Les déclarations
préalables sont
consultables sur le
site de la ville :
www.morangis91.com
rubrique : urbanisme



ALLÔ, MADAME LE MAIRE
01 64 54 28 38

EN AVRIL, MAI ET JUIN 2022

Tous les jeudis
de 18h à 19h



Jean-Pierre BIZOT

Votre conseiller immobilier depuis 30 ans sur Morangis

06 27 56 74 53

jeanpierre.bizot@safti.fr

Je recherche des appartements, maisons, terrains à vendre
pour des clients souhaitant habiter votre commune !



Estimation offerte

N'hésitez pas à consulter mon site : **Jean Pierre Bizot**

RSAC Evry 392 088 068

Ne pas jeter sur la voie publique - Ccom' 7901012650011

MES DERNIÈRES VENTES SUR MORANGIS





ASSOCIATION CRÉATIVE ET FESTIVE

CHASSE AUX OEUFS

PARC SAINT-MICHEL

SAMEDI 16 AVRIL



NOUVEAU
À MORANGIS

POUR LES 7/11 ANS

14H-15H30

POUR LES 2/6 ANS

16H-17H30

• Pêche à la ligne • Atelier décoration œufs de Pâques • Coloriages • Fresque • Décoration de masques • Buvette sucrée sur place

Inscription sur www.morangis91.com

